



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 à la F3SCTD extraordinaire du 16 février 2024

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du F3SCTD,

Ce F3SCTD se tient suite au suicide d'une enseignante le vendredi 5 janvier 2024, soit 3 jours avant la reprise des cours de janvier. C'est le 3^e décès par suicide dans notre département cette année.

Le passage à l'acte découle le plus souvent d'une suite d'évènements malheureux parfois dramatiques, déstabilisants, déprimants auxquels l'enseignant ne voyait pas d'issue favorable, qui rendent la vie insupportable et que l'on nomme multifactoriels.

Cependant, le « multifactoriel » n'exclut pas l'aspect professionnel de la vie. Il en fait même partie. Et c'est ce qui nous réunit aujourd'hui.

Le mal-être des enseignants au travail est connu de tous, étudié et documenté et les preuves les plus flagrantes en sont le manque de candidats aux concours d'accès et le nombre grandissant de démissions.

La FNEC-FP-FO dénonce depuis les années 2000, le rouleau compresseur des contre-réformes néfastes, inutiles et chronophages qui alourdissent la charge de travail, détériorent les conditions d'exercice du métier, et génèrent la perte de sens. A cela s'ajoute la perte de pouvoir d'achat qui, dans un contexte inflationniste contraint, voire empêche même les déplacements, l'accès au logement - sans parler des loisirs.

Le drame survenu le 5 janvier a touché un professeur d'allemand, ceci n'est pas anodin. Les professeurs d'allemand sont parmi les plus malmenés de tous les enseignants. Déjà fragilisés par la réputation d'une langue jugée « difficile », sans soutien de la hiérarchie et en contradiction totale avec tous les partenariats, jumelages, Traité de l'Elysée mis en place qui lie l'Allemagne à la France, les professeurs d'allemand ont été désignés responsables de leurs effectifs jugés trop bas pour faire un groupe, contraints à se transformer en VRP pour aller faire la promotion de leur discipline dans les écoles primaires, contraints d'y enseigner aussi, ajoutant des séquences de 45 minutes hors transport à un EDT déjà morcelé sur plusieurs établissements.

L'aspect comptable prévalant toujours sur le pédagogique, ils sont contraints d'enseigner à des groupes d'élèves ou de cycles différents, débutants de 6^e avec débutants de 4^e LV2, 5^e avec 4^e LV1, 1^e avec Terminale à options différentes, les obligeant à des adaptations didactiques épuisantes.

Les injonctions absurdes à des cours toujours plus ludiques, à ne plus du tout enseigner la langue par son observation raisonnée et donc à se passer de grammaire, laissent les personnels désarmés. Le mal-être des professeurs d'allemand dans l'académie est connu, les témoignages de pressions exercées lorsque ces derniers sont convoqués en stage ou aux corrections sont nombreux : ils s'y rendent avec « la boule au ventre. » Les professeurs d'allemand de l'Aisne, de moins en moins nombreux, se connaissent. Ceux du bassin de Soissons, Villers-Cotterêts, Château-Thierry se rencontrent régulièrement en formation. Ils ont été très fortement touchés par le décès de leur collègue et attendent toujours un message de leur IPR.

La réforme du collège avait porté un coup souvent fatal aux classes bilingues qui n'étaient plus abondées en conséquence mais qu'il fallait maintenir sur les moyens propres, mettant de fait l'allemand en concurrence avec les autres disciplines ; comme le latin, le grec, les disciplines dites rares ou optionnelles qui ont subi des suppressions d'heures ou plus radicalement des suppressions de postes. Depuis l'an dernier, en raison de la suppression de la technologie en 6°, les professeurs de cette discipline ont rejoint cette liste de collègues jamais certains de garder leur poste, guettant avec inquiétude les DHG pour connaître à quelle sauce ils seront balayés d'un établissement à l'autre - sans égard, cherchant un CDS le moins éloigné de leur domicile quand cela est possible, se résignant parfois aussi à devoir enseigner une autre discipline hors de toute réglementation statutaire.

Nous nous inquiétons d'ores et déjà sur les conséquences de la réforme « choc des savoirs » sur la santé de nos collègues. La présentation des DHG dans les établissements suscite beaucoup d'appréhension pour la rentrée prochaine. L'alignement des cours en mathématiques et en français va engendrer des emplois du temps compliqués à gérer pour les enseignants des collèges, mais aussi énormément de travail supplémentaire alors qu'ils sont déjà débordés. Certains sont très inquiets sur l'impact de ces emplois du temps sur leur vie familiale et sociale. L'annonce de la suppression des fiches de vœux pour la rentrée prochaine accentue encore la vive anxiété chez nos collègues.

Cependant, il serait erroné de croire que seuls les enseignants sus cités sont les seuls à se sentir dévalorisés, méprisés par l'institution. Les enseignants du premier degré souffrent au quotidien de l'école inclusive systématique et sans moyen, ils font face tous les jours à la violence de certains enfants dont les troubles ne sont pas compatibles avec la scolarisation en milieu ordinaire, ils sont en première ligne face aux parents toujours plus revendicatifs, ils sont contraints d'accueillir dans leur classe les élèves de leurs collègues malades et non remplacés, ils sont épuisés aussi par les tâches chronophages telles que le LSU et il n'est pas rare que certains terminent leur journée en pleurs – surmenés, démunis, à bout.

Madame la Directrice, la FNEC-FP-FO vous demande de porter la plus grande attention au mal-être au travail sur lequel d'une instance à une autre, notre fédération vous alerte afin de mettre un terme à cette série de drames.

C'est pourquoi, dans l'intérêt de tous les personnels, notre fédération continue de revendiquer :

- l'abandon des contre-réformes PPCR, loi Rilhac, Pacte , Choc des Savoirs , Ecole de la Confiance,
- la création d'une médecine du travail,
- l'abandon de l'acte II de l'école inclusive et du PAS,
- la Revalorisation du point d'indice à hauteur de l'inflation, 10% tout de suite et le rattrapage des 28,6% perdus depuis 2000,
- la création des postes nécessaires, enseignants, postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH, AED nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté,
- le maintien et création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux, le retrait pur et simple de la réforme de la voie professionnelle,
- l'annulation des formations hors temps scolaire.